



INSCRIPTION DES ELEVES POUR LA RENTREE 2019 FUTURS CP

Ces formalités concernent aussi les élèves inscrits en Grande Section cette année à l'école maternelle de St Paul-lès-Romans.

Elles se déroulent en **deux étapes**

1. INSCRIPTION en mairie

Vous devez au préalable inscrire votre enfant au secrétariat de la **Mairie**. Pour cela, vous devez prendre rendez-vous avec Natacha MONOD au 07.80.39.32.12 pour une inscription aux dates et horaires suivants :

- Lundi 1^{er} avril de 14h à 17h
- Mardi 2 avril de 8h30 à 12h
- Mercredi 3 avril de 8h30 à 12h
- Jeudi 4 avril de 14 à 17h
- Samedi 6 avril de 8h30 à 12h

Merci de vous présenter au secrétariat avec les documents suivants :

- Copie du livret de famille
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le formulaire d'inscription rempli recto-verso, préalablement récupéré en mairie ou téléchargé le site : www.saint-paul-les-romans.fr

Un certificat d'inscription scolaire vous sera alors délivré.

2. ADMISSION à l'école

Aucune admission à l'école ne pourra se faire sans inscription préalable en Mairie.

Les admissions auront lieu du **6 au 10 mai 2019, sur rendez-vous.**

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez joindre Madame Gaillard à l'école **le lundi, mardi ou vendredi entre 11h45 et 13h30 et à 16h30 ou le jeudi de 8h30 à 17h, au 04 75 45 33 87.**

Merci de vous présenter à l'école avec les documents suivants :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé (vaccinations à jour)
- Le certificat d'inscription délivré par la mairie
- Le certificat de radiation de l'école précédente (pour les enfants venant d'une autre commune)